

Le chômage économique pour les employés

Parce que chaque jour des emplois sont supprimés

Travailler moins pour garder son emploi

La crise exige chaque jour qu'on lui sacrifie de nouvelles victimes.

Les restructurations et les plans d'assainissement n'épargnent pas les travailleurs, parce que souvent les entreprises n'ont pas d'autres solutions.

Et pourtant il y a une alternative !

Donner la possibilité aux employés de travailler moins quand ça va mal, sans les mettre à la porte !

Le statut d'employé est-il remis en question ?

Ceci constitue-t-il un premier pas vers un statut unique pour tous les travailleurs ? Pas nécessairement.

Est-ce que cette mesure temporaire détricote le statut des employés ? Non.

Le chômage économique permet-il de sauver de nombreux jobs d'employés ? Oui.

Pour la CGSLB, c'est une évidence. Elargir temporairement le chômage économique aux employés constitue une solution exceptionnelle pour répondre à des circonstances exceptionnelles. Cela ne signifie pas que nous ne devons pas travailler à la réalisation d'un statut unique des travailleurs. Nous n'avons simplement pas le temps d'attendre une solution globale.

Cadre strictement réglementé

Voilà pourquoi la CGSLB demande que les employés puissent rapidement avoir accès au chômage économique, dans un cadre strict qui ne s'applique qu'à certaines conditions et qui soit de nature à éviter toutes formes d'abus.

Lorsqu'on aura fixé clairement les cas dans lesquels une entreprise peut avoir recours à cette mesure, et après concertation entre la direction et les syndicats, le chômage économique pour les employés représentera pour la CGSLB la meilleure alternative pour sauver des emplois.

Eviter les licenciements, voilà la priorité du moment !